

CONVOCAATION – ORDRE DU JOUR



CONSEIL MUNICIPAL

Aytré, le mercredi 28 janvier 2026

Mesdames les élues, messieurs les élus,

Émetteur :
LE MAIRE
05 46 30 19 01
secretariat.mairie@aytre.fr

Je vous informe que la prochaine réunion du Conseil Municipal se tiendra le :
Jeudi 5 février 2025 à 19h30
En salle Gaston Balande

Affaire suivie par :
Élodie Poupinot

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour :

AFFAIRES GÉNÉRALES, MOYENS GÉNÉRAUX – N. NIVALT

1. Reprise anticipée du résultat prévisionnel et affectation du résultat (Budget primitif principal) (éléments transmis le 23.01.26)
2. Vote des taux communaux d'imposition (Budget primitif principal) (éléments transmis le 23.01.26)
3. Attributions des subventions aux associations et autres organismes (Budget primitif principal) (transmis le 23.01.26)
4. Vote du Budget Primitif – Budget primitif principal « Mairie » (transmis le 23.01.26)
5. Reprise anticipée du résultat prévisionnel et affectation du résultat (Budget primitif annexe Les Grands Prés) (transmis le 23.01.26)
6. Vote du Budget Primitif – Budget primitif annexe « Les Grands Prés » (transmis le 23.01.26)
7. Reprise anticipée du résultat prévisionnel et affectation du résultat (Budget annexe Photovoltaïque) (transmis le 23.01.26)
8. Vote du Budget Primitif - Budget primitif annexe « Photovoltaïque » (transmis le 23.01.26)
9. Signature d'une convention de gestion de services entre la commune d'Aytré et la Communauté d'agglomération de La Rochelle dans le domaine des autorisations de changement d'usage des locaux d'habitation délivrées au nom de la Ville d'Aytré
10. Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent dans le cadre d'emploi des techniciens (pôle technique)
11. Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent dans le cadre d'emploi des rédacteurs (pôle ressources)

DIRECTION GÉNÉRALE - COORDINATION – M. LE MAIRE

12. Présentation des décisions du Maire
13. Approbation des nouveaux statuts de la Charente-Maritime Développement

DÉPLACEMENTS URBAINS – P. ROBIN

14. Approbation des nouveaux statuts du SDEER

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ÉCOLOGIE, URBANISME – P. CUCHET

15. Acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée section BI numéro 2 sise rue du Champ de Tir pour l'aménagement d'une passerelle
16. Annulation de la convention tripartite de veille foncière et de réalisation pour le développement urbain du secteur des Cottés Mailles
17. Pierre Loti principe de mise à l'enquête publique pour le déclassement du domaine public (Pierre Loti)

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, mesdames les élues, messieurs les élus, à l'assurance de mes sentiments distingués.



Tony LOISEL
Maire

Ville d'Aytré
Place des Charmilles, BP 30 102, 17442 AYTRÉ CEDEX
05 46 30 19 19 - information@aytre.fr
aytre.fr